



No de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-CONSTANT  
LE LUNDI 23 SEPTEMBRE 2019

Séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant tenue au Pavillon de la biodiversité le lundi 23 septembre 2019 à 18 h, convoquée par monsieur le maire Jean-Claude Boyer en faisant signifier par un employé d'une entreprise privée de messagerie, avis de la présente séance à mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Sylvain Cazes, Johanne Di Cesare, Mario Perron et Mario Arsenault, au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance, le tout conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Sont présents à cette séance monsieur le maire Jean-Claude Boyer, mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias (à partir de 18 h 03), Sylvain Cazes, Johanne Di Cesare, Mario Perron et Mario Arsenault.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.

Me Sophie Laflamme, greffière est présente.

465-09-19

SOUSSIONS – PAVAGE DES ACCOTEMENTS DE LA MONTÉE SAINT-RÉGIS ENTRE L'AUTOROUTE 730 ET LA RUE SAINTE-CATHERINE – 2019GÉ32-AOP – REJET

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à des demandes de soumissions publiques pour des travaux de pavage des accotements de la montée Saint-Régis entre l'autoroute 730 et la rue Sainte-Catherine;

CONSIDÉRANT que deux (2) soumissions ont été reçues et que les soumissionnaires sont les suivants :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>Montant Taxes incluses</b>
Les entreprises Nord Construction (1962) inc.	187 147,69 \$
Environnement routier NRJ inc.	241 721,83 \$

CONSIDÉRANT que les prix soumissionnés sont beaucoup plus élevés qu'anticipés et que la Ville n'a pas les budgets disponibles pour permettre l'octroi du contrat découlant du présent appel d'offres;

CONSIDÉRANT que la Ville ne s'est engagée à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées;

Il est PROPOSÉ par monsieur Mario Perron APPUYÉ de monsieur Mario Arsenault ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Madame la conseillère Chantale Boudrias arrive, il est 18 h 03.



No de résolution  
ou annotation

De ne pas accorder le contrat et rejeter l'ensemble des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres numéro 2019GÉ32-AOP pour des travaux de pavage des accotements de la montée Saint-Régis entre l'autoroute 730 et la rue Sainte-Catherine.

466-09-19


AUTORISATION DE SIGNATURES – ENTENTE ENTRE LA VILLE DE SAINT-CONSTANT ET L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – ADHÉSION À UNE MUTUELLE DE PRÉVENTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Il est PROPOSÉ par madame Johanne Di Cesare APPUYÉE de monsieur David Lemelin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De retirer ce point de l'ordre du jour.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il est par la suite procédé à une période de questions.

  
Jean-Claude Boyer, maire

  
Me Sophie Laflamme, greffière